



Compte-rendu des décisions du conseil municipal du 13 octobre 2020

Étaient présents : Magali CAIGNEC, Jean-Paul COZIEN, Pierre-Alain FEREC, Emmanuel GUEGUEN, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Daniel INIZAN, Stéphane JAYR, Cyrille LE GUEN, Sandrine LE GOFF, Danièle LE STER, Daniel MAZE, Christophe PETIT, Anne-Marie RIOU, Blandine SCHLEWER, Christelle TREUT

Était absent et représenté : Carole BRIAND (*représentée par Pierre-Alain Férec*), Jean-Christophe MAHE (*Représenté par Danièle LE STER*), Camille RIOU (*représentée par Jean-Paul COZIEN*)

Secrétaire de Séance : Anne-Marie RIOU

APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2020

Le Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 15 septembre a été approuvé à l'unanimité

ARRET DU PLU

Les modifications du Projet du PLU ont été approuvées à 15 voix POUR, 2 abstentions et 2 voix Contre

Les modifications sont les suivantes :

1. Evolution PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable):
 - La croissance démographique sur 10 ans est ramenée à 200 habitants supplémentaire pour être en cohérence avec le PLH
 - La commune a programmé un minimum de 10 logements locatifs sociaux en 10 ans (80% atteint au vu d'un projet en cours)
 - La consommation foncière est réduite de 30% pour l'habitat et de 20% au global à 4.78ha pour les zones d'activités et 9.79 ha pour l'habitat.
2. Evolution du zonage Ouest
3. Adaptation des OAP (Opération d'Aménagement Programmée)
 - Sur le secteur A, l'obligation de création d'un chemin piéton d'Est en Ouest est rajoutée et l'emplacement réservé au sud-est est supprimé
 - Sur le secteur B, la desserte routière sera traversante en sens obligatoire du haut au nord vers le bas Est/nord grâce à la création d'un accès autorisé
4. Périmètre de centralité
 - La centralité est revue en cohérence avec l'évolution du zonage à l'ouest
5. Evolution des changements de destination
 - La commune fait un effort significatif en supprimant 9 bâtiments sur 31 constructions initialement étoilées.

| Désignation | Dépenses | |
|---------------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| Investissement | | |
| D2313 Immobilisations en cours | 18 000€ | 0 € |
| D1336 Participation voirie et réseaux | 0 € | 18 000 € |
| Total Investissement | 18 000 € | 18 000 € |
| Total Général | 0 € | |

Les conseillers municipaux votent POUR à l'unanimité.

NOUVEAU TARIF : NETTOYAGE DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Les élus valident la création d'un nouveau tarif concernant le nettoyage des trottoirs à 50€/heure.
15 voix POUR, 1 Voix CONTRE et 3 Abstentions

SOLDE DES SUBVENTIONS

Une subvention pour l'amicale du Pays Glazik a été acceptée à l'unanimité pour un montant de 368€.

PARTICIPATION ECOLE PRIVEE

La participation au fonctionnement de l'école privée dans le cadre du contrat d'association a été votée à l'unanimité pour un montant 20 173.41€.

(Christelle TREUT ne prend pas part au vote)

ACHAT D'UN NOUVEAU VEHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Les élus ont voté, à l'unanimité, l'achat d'un véhicule pour les services techniques pour un montant de 20 442€.

SIGNATURE D'UN DEVIS POUR L'ELAGAGE DES ARBRES PRES DES CHAPELLES

Les devis concernant l'élagage des arbres près des chapelles sont en attentes. Les élus autorisent le maire à signer une des propositions qui lui seront faites pour un montant maximum de 7 000€. Une demande d'autorisation auprès de la DREAL devra être effectuée pour l'élagage près du site classé de la chapelle Saint Jean.



CONVENTION D'OCCUPATION PROVISoire DE TERRAIN

La convention entre la commune et Alain Gestin lui permettant d'exploiter des terres communales a été acceptée à l'unanimité.

ADHESION CAUE

L'adhésion au CAUE pour un montant annuel de 50€ a été accepté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Motion de soutien à la Brittany Ferries a reçu un avis favorable de l'ensemble des conseillers municipaux.